

# SITUATION DES ENFANTS AU TOGO



**Les domaines de l'éducation, de la protection et de la santé** doivent être impérativement améliorés par les autorités togolaises. Les profondes inégalités qui subsistent entre les garçons et les filles représentent également un enjeu de taille.

La pauvreté extrême, entre autres, entraîne une négligence de certains besoins des enfants. Certains droits ne sont pas respectés, comme le droit à la santé à l'éducation, et à l'identité. Le travail forcé des enfants, l'esclavage et le mariage précoce sont présents.

Source : <https://www.humanium.org/fr/togo/>

## **Le droit de chaque enfant d'avoir une identité**

Le Togo est particulièrement touché par ce problème : 31% des enfants qui vivent en zones rurales ne disposent pas d'acte de naissance. Les procédures administratives relatives à l'enregistrement des naissances sont coûteuses et complexes, ce qui peut décourager certains parents qui ignorent souvent l'importance de cette démarche. Les préfectures de certaines régions ne disposent pas de bureau d'enregistrement (UNICEF Togo, 2019).

Culturellement, l'enregistrement des naissances n'a longtemps pas été considéré comme une priorité. En raison du fort taux de mortalité infantile qu'a pu connaître le pays dans le passé, beaucoup de parents préféreraient attendre que leur enfant soit âgé pour le déclarer aux autorités, dépassant ainsi le délai légal qui est de 45 jours au Togo.

Les enfants non déclarés aux autorités administratives n'ont pas d'identité officielle, ni de nationalité. Ils sont invisibles aux yeux de la loi et de la société et par conséquent, ne peuvent pas accéder à de nombreux services.

## *Témoignage d'un enfant togolais*

Un jeune togolais parle de son quotidien.

## *Voiture togolaise*

La première voiture « made in Togo »